

# COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 31 Mars 2026

Présents : MME POLICON, NYEMBMAL, MM. BOUSSARD, BRUNET, ARNAUD

## AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

### Rappel Article 23.6 du RSG du District

**23.6** - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

### Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

### Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

### Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : **Amende 100.00 euros**

## Article 11 - Les Obligations

### 11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

#### **D1**

##### ➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

##### ➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

#### **D2**

##### ➤ SENIORS :

- 2 équipes

##### ➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
- Ou bien une équipe U20
- Ou une équipe féminine U15F à 11.
- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3<sup>ème</sup> équipe de jeunes.
- Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

**Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1<sup>ère</sup> saison.**

**D3**

- SENIORS :
- 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

**D4**

- SENIORS :
- 1 équipe
- Pas d'obligation.

**11.2** - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.  
Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

**11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations**

- Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
- Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
- Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.  
Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

**11.2.2 – Sanctions**

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- Pour la 1<sup>ère</sup> saison d'infraction :
- Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
- Pour la 2<sup>ème</sup> année d'infraction et au-delà :
- L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; **l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).**
- Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
- Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1<sup>ère</sup> saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

**Vérification des obligations**

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés

dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

**Le club FC MOLDAVIE sera sanctionné en fin de saison de 4 points en moins par équipe manquante soit un total de 20 points.**

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSIEN : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

## TERRAINS SUSPENDUS

**AVS ORLY doit communiquer pour la prochaine Commission, un terrain de repli pour les rencontres en retard (classées sensibles)**

**54226785 –AVS ORLY / LIMEIL BREVANNES AJ 2 du 12/04/2026**

**La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain + accord du club adverse + accord de la CDPME**

## FERMETURE DES TERRAINS PARCS INTERDEPARTEMENTAUX

**Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées, merci aux clubs utilisant ses installations de prendre leurs dispositions :**

- **Le 06 avril 2026**
- **Les 1 - 8 et 14 mai 2026**

## TRAVAUX D'ACCES TERRAINS

**507502 – RUNGIS US - Courrier du 18/03/26**

*La commission prend note des travaux prévus au stade de RUNGIS et invite le club à informer ses adversaires*

**523873 – FONTENAY US – Courrier du 20/03/26**

*La commission prend note des travaux prévus au Stade Le Tieg N°1 à FONTENAY SS/BOIS et invite le club à avertir ses adversaires et le District pour les changements d'horaires.*

## DEPARTEMENTALE « SENIORS »

### SENIORS

**RAPPEL - 551086 – AVENIR SPORTIF ORLY Séniors D3.B**

**54226753 – BANN'ZANMI / AVS ORLY Seniors D3.B remis au 26/04/2026**

Dossier en retour de la Commission de Discipline du 10/02/26. **Matchs à jouer (à l'extérieur)**

**54226749 – AVENIR SPORTIF ORLY / US IVRY FOOTBALL Seniors D3.B du 25/01/26**

Reprise du dossier match en attente de date (terrain suspendu).

*La commission fixe la rencontre au 03/05/2026. AVS ORLY doit fournir l'adresse du terrain où se jouera cette rencontre (merci de transmettre l'accord du gestionnaire des installations et du club adverse pour le 30/04/26 dernier délai).*

**54693107 – NOISEAU STE.S / ARCUEIL COM 2 Séniors D4.A du 29/03/26**

Courriel de Noiseau du 30/03/26.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait d'ARCUEIL COM 2.*

### COUPE SENIORS

#### CALENDRIER

<b>¼ FINALE :</b> 03 MAI 2026	<b>½ FINALE :</b> 31 MAI 2026	<b>FINALE</b> A DETERMINER
----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 03 MAI 2026 à 15h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

**3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

**EXEMPT : NEANT**

**55525459 – CHARENTON CAP 1 / MAISONS ALFORT FC 1 Coupe VDM Séniors du 05/04/26**

Courriel et accords des 2 clubs (via foot club) du 30/03/26. Changement de date et d'horaire.

*Accord de la commission, match remis au 08/04/2026 à 20h.*

**¼ Finale Coupe VDM Séniors du 03/05/26– Match en attente**

**CO VINCENNES / CHARENTON CAP ou MAISONS ALFORT FC du 08/04/26**

### COUPE SENIORS AMITIE

#### CALENDRIER

<b>¼ FINALE :</b> 03 MAI 2026	<b>½ FINALE :</b> 31 MAI 2026	<b>FINALE</b> A DETERMINER
----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 03 MAI 2026 à 15h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

**3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

**EXEMPT : NEANT**

## COUPE ENTREPRISE

### CALENDRIER

¼ FINALE : 02 MAI 2026	½ FINALE : 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
---------------------------	---------------------------	------------------------

### Match remis =

55525485 - APSAP VILLE DE PARIS 2 / APSAP EMILE ROUX du 04/04/26

55525487 - US ORMESSON / APSAP VILLE DE PARIS 1 du 04/04/26

*Les clubs d'APSAP VILLE DE PARIS & APSAP EMILE ROUX ayant des rencontres de Coupe de Paris, le même jour, la Commission reporte les rencontres à date ultérieure.*

## CDM

### INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

### Matches remis au 5 AVRIL :

54536136 - PORTUGAIS VILLENEUVE ST GEORGES / PORTUGAIS CHAMPIGNY du 04/01/26

54536137 - MENUIBLAN AS / VILLIERS ES du 04/01/26

## COUPE CDM

### CALENDRIER

¼ FINALE : 05 AVRIL 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-----------------------------	---------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 05 AVRIL 2026 à 9h30 sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

*EXEMPT : NEANT*

55525485 – SUPREMES BELIERS 5 / ST MAUR LUSITANOS 5 coupe VDM CDM du 26/04/26

Courriel de Suprêmes Béliers du 24/03/26.

*La commission prend note et maintient la rencontre au 26/04/2026.*

## ANCIENS

54927568 – NOISEAU STE S. 41 / OPEJ SPORTING CLUB 41 anciens D3.A du 29/03/26

Courriel de OPEJ du 26/03/26.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de OPEJ SPORTING CLUB 41*

54850709 – FC ALFORTVILLE / THIAIS FC Anciens D3 du 12/04/26

Accords des deux clubs (via footclub) du 31/03/26.

*La Commission note que la rencontre se jouera le 09/04/26 à 20h15.*

## COUPE ANCIENS

### CALENDRIER

1/8 FINALE : 05 AVRIL 2026	¼ FINALE 3 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------------	------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/8 qui auront lieu le 05 AVRIL 2026 à 9h30 sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via foot club. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

*EXEMPT : NEANT*

55568658 – LIMEIL BREVANNES AJ 41 / NEW TEAM VINCE. AU C 41 coupe VDM anciens du 05/04/26

Courriel de Limeil du 29/03/26. Changement d'horaire (-1h00)

*Accord de la commission le match se jouera à 10h au lieu de 9h. Prévenir vos adversaires.*

## ANCIENS +45 ans

### 54788900 – VITRY PORTUGAIS UA 42 / ORLY AC 31 anciens +45 poule C du 29/03/26

Courriel et accords des 2 clubs (via foot club) du 27/03/26. Changement de date.

*Accord de la commission, match remis au 05/04/2026.*

### 53497467 – NOGENT FC 31 / US IVRY FOOTBALL 31 anciens +45 poule A du 05/04/26

Courriel et accords des 2 clubs (via foot club) du 31/03/26. Changement de date.

*Accord de la commission, match remis au 03/05/2026.*

Du

## COUPE +45 ans

### CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
---------------------------	---------------------------	------------------------

## ANCIENS +55 ans

## FEMININES

La commission rappelle aux clubs participants que l'utilisation de la FMI est obligatoire.

### Séniors

### 55047000 – SUCY FC 1 / MAISONS ALFORT FC 1 Seniors Féminines D1 du 18/04/26

Courriel de Maisons Alfort du 30/03/26.

*SUCY FC 1 ayant déclaré forfait au match aller, la rencontre est inversée. Elle devient MAISONS ALFORT FC 1 / SUCY FC 1.*

## COUPE SENIORS FEMININE

### Séniors

### CALENDRIER

¼ FINALE 04 AVRIL 2026	½ FINALE 25 AVRIL 2026	FINALE A DETERMINER
---------------------------	---------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 04 AVRIL 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

**1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

*EXEMPT : NEANT*

### 55590731 – VGA ST MAUR / SUCY FC coupe seniors féminine du 04/04/2026

Courriel de Sucy du 30/03/26.

*La commission enregistre le forfait avisé de SUCY FC, VGA ST MAUR est qualifié pour la suite de la compétition.*

### 55590733 – CRETEIL LUSITANOS F. / CHAMPIGNY FC 94 coupe seniors féminine du 04/04/2026

Courriel de Créteil du 30/03/26. Changement d'horaire (-1h00).

*Accord de la commission le match se jouera à 18h au lieu de 17h30. Prévenir vos adversaires.*

## COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

### CALENDRIER

¼ FINALE 4 AVRIL 2026	½ FINALE 25 AVRIL 2026	FINALE A DETERMINER
--------------------------	---------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 04 AVRIL 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

**1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

*EXEMPT : NEANT.*

## COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

### CALENDRIER

¼ FINALE 4 AVRIL 2026	½ FINALE 25 AVRIL 2026	FINALE A DETERMINER
--------------------------	---------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 04 AVRIL 2026 à 14h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

### **55588143 – FONTENAY US / US IVRY Coupe VDM U15 F du 04/04/2026**

Courriel de Fontenay US du 31/03/26. Changement d'horaire (-1h00).

**Accord de la commission le match se jouera à 16h au lieu de 17h.** Prévenir vos adversaires.

## COUPE VDM FUTSAL U13 F

### **Tour qualificatif du dimanche 8 mars 2026 de la Coupe Du Val de Marne FUTSAL U13 F**

La Commission remercie la ville de Champigny sur Marne pour la mise à disposition du Gymnase, et le club des Portugais de Champigny pour leur accueil.

**Clubs qualifiés :** VGA ST MAUR, US CRETEIL, VILLENEUVE AFC et FC THIAIS.

**Clubs absents amende de 30€ :** ES VITRY 1, ES VITRY 2 et CHEVILLY LARUE ELAN.

## DEPARTEMENTALE « JEUNES »

### U20

### COUPE U20

#### CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A Déterminer
---------------------------	-------------------------	------------------------

### U18

### **53478432 – KREMLIN BICETRE CSA 21 / CHAMPIGNY PORTUGAIS 21 U18 D2.A du 22/03/2026**

Lecture de la feuille de match.

**La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de CHAMPIGNY PORTUGAIS 21.**

### COUPE U18

#### CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

### U16

### COUPE U16 VDM

#### CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

## COUPE U16 AMITIE

### CALENDRIER

¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

## U15

## COUPE U15

### CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 14h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

**1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

**EXEMPT : NEANT**

## U14

### Calendrier U14 2ème phase

L'établissement de ce calendrier a été rendu difficile par les différences du nombre d'équipes des différents niveaux (14-12-10-8), certaines alternances n'ont pu être intégralement respectées. Aussi la Commission invite les clubs rencontrant des difficultés à demander :

- **Une inversion des rencontres (avec accord de l'adversaire)**
- **Un changement de date accepté sans accord de l'adversaire**
- **Un changement d'horaire accepté sans accord de l'adversaire.**

### **55442458 – MAISONS ALFORT FC 23 / ARCUEIL COM 21 U14 D4.B du 21/03/2026**

Lecture de la feuille de match.

**La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait d'ARCUEIL COM 21.**

### **55442226 – VILLENEUVE AFC 22 / CHAMPIGNY FC 94 21 U14 D3.A du 28/03/2026**

Courriel de Champigny du 30/03/26.

**La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de VILLENEUVE AFC 22.**

### **55442465 – ARCUEIL COM 21 / CRETEIL LUSITANOS F. 27 U14 D4.B du 28/03/2026**

Courriel de Créteil du 27/03/26.

**La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de CRETEIL LUSITANOS F.27.**

## COUPE U14 VDM

### CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

**1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

**EXEMPT : NEANT**

## COUPE U14 AMITIE

### CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------	-------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 02 MAI 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

**1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

**EXEMPT : NEANT**